



AVIS PUBLIC

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

AVIS PUBLIC vous est donné par le soussigné, Frédéric Lee directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski :

QU'À la séance spéciale du conseil municipal du 17 décembre 2025 un avis de motion a été donné et que le dépôt du projet de règlement # 345-25 portant sur le traitement des élus 2026 a été effectué.

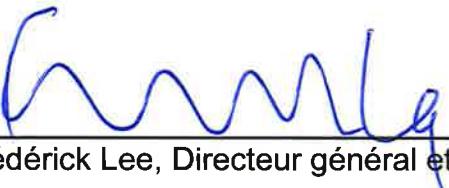
QUE le règlement # 345-25 portant sur le traitement des élus 2026 sera adopté lors de la séance régulière du 2 mars 2026;

QUE le projet de règlement fixe les conditions de rémunération suivantes pour les élus de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski :

	Salaires annuels	Allocations de dépenses annuelles
Maire	3 486.00\$	1 743.00\$
Conseillers	3 486.00\$	1 743.00\$

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal et ledit projet de règlement

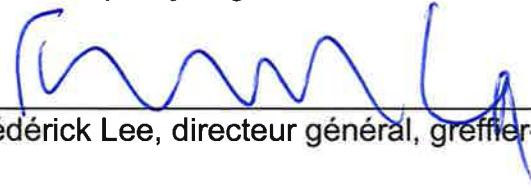
Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 26 janvier 2026.


Frédéric Lee, Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Frédéric Lee directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le 26 janvier 2026.

En foi de quoi, je signe à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 26 janvier 2026.


Frédéric Lee, directeur général, greffier-trésorier